

19. Nous demandons au gouvernement d'Iran de participer de manière constructive aux affaires régionales et mondiales, et de s'abstenir d'appuyer les groupes radicaux qui cherchent à saboter le processus de paix au Moyen-Orient et à déstabiliser la région. Nous lui demandons également de rejeter le terrorisme, et plus particulièrement de cesser de soutenir les menaces faites à l'encontre de Salman Rushdie et des personnes associées à son travail. Nous engageons tous les États à éviter toute collaboration avec l'Iran qui pourrait contribuer à l'acquisition, par ce pays, d'une capacité de production d'armes nucléaires.
20. Nous réitérons notre détermination à assurer la mise en oeuvre pleine et entière de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies concernant l'Irak et la Libye jusqu'à leur respect total, et nous rappelons qu'une telle mise en oeuvre entraînerait une réévaluation des sanctions. Nous demandons instamment à l'Irak de reconsidérer son rejet de la Résolution 986 du Conseil de sécurité, qui lui permettrait de vendre son pétrole et de se procurer des biens humanitaires.
21. Nous appuyons les mesures positives prises par le gouvernement de l'Algérie dans le sens de la réforme économique, et nous croyons que la paix et la stabilité sont les seuls fondements durables de la réussite de cette réforme. Nous demandons qu'il soit mis fin à la violence en Algérie, et engageons toutes les parties attachées aux principes de la non-violence et de la démocratie à poursuivre la réconciliation politique par la voie d'un dialogue pacifique et d'un véritable processus électoral.
22. Nous saluons la passation des pouvoirs dans la paix et la démocratie en Afrique du Sud, la réussite des élections ailleurs en Afrique australe ainsi que le processus de paix en Angola. Ces événements autorisent un optimisme certain quant aux perspectives à long terme en Afrique. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par les dirigeants africains pour prévenir les conflits et améliorer le bien-être de leurs populations par la démocratisation, la réforme structurelle et la libéralisation économique.
23. Nous condamnons les extrémistes du Burundi et du Rwanda, et nous appuyons les mesures prises pour les amener à répondre de leurs actes, y compris par l'intermédiaire du Tribunal international pour le Rwanda. Nous demandons une augmentation de l'aide humanitaire internationale pour la région Burundi/Rwanda. Nous appuyons la convocation d'une conférence parrainée par les Nations unies et l'OUA sur la stabilité et la sécurité dans la région des Lacs.